

MODALITES D'INSCRIPTION POUR UNE FORMATION INITIALE D'ARBITRE DÉPARTEMENTAL

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez suivre la filière de formation d'arbitre pour vous engager au sein du mouvement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire à une formation initiale d'arbitre départemental.

DEMARCHES :

Au départ, c'est le Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) via le Président du Comité Départemental qui effectuera la demande de formation initiale départementale auprès du Responsable régional de la formation arbitrage. Le formulaire d'inscription papier (en page 2 du présent document) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès **du responsable régional de la formation arbitrage**.

CONDITIONS D'ENTRÉE ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION A LA FORMATION INITIALE D'ARBITRE DÉPARTEMENTAL :

- ✍ Être licencié FFPJP et fournir la copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ✍ Être titulaire du Tronc Commun ou du Module Vie Fédérale – Vie Citoyenne
- ✍ Avoir 16 ans et plus
- ✍ Formulaire d'inscription papier ci-dessous
- ✍ Un chèque du montant des frais d'inscription (60€) à l'ordre du comité régional
- ✍ Une photo d'identité récente.
- ✍ Un extrait de casier judiciaire n°3 (demande à faire par le candidat via le site <https://www.cjn.justice.gouv.fr>). Cette demande est gratuite.
- ✍ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) ou fournir la preuve d'une inscription à un centre.

TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA UN REFUS D'ENTREE EN FORMATION.

TEMPS DE FORMATION ET FRAIS D'INSCRIPTION DES FORMATIONS

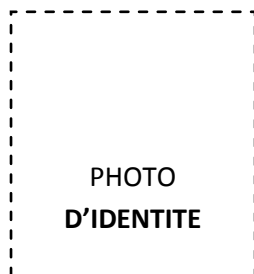
Sont compris dans les frais d'inscription :

L'accès à la formation et le passage de l'examen - l'accès à la formation continue des arbitres - les diplômes, cartes et écussons.

ARBITRE DEPARTEMENTAL : 60€ pour 16 HEURES DE FORMATION

Formation initiale par formateur agréé suivant calendrier établi par le Responsable régional de la formation arbitrage et examen le dimanche du 3^{ème} week-end entier de janvier de 9h à 12h.

Les frais annexes liés à la formation (déplacement, hébergements, restauration) sont à la charge du stagiaire en formation, il peut néanmoins être aidé par son club ou son CD.



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL



13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - formation@petanque.fr



COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE

Inscription d'un candidat à l'examen d'arbitre départemental

Formation initiale : 16 heures

du Comité Départemental de

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à la prochaine session de formation initiale d'arbitre Départemental le candidat ci-dessous :

* Civilité :	Club :	
Nom de Naissance :		
Nom d'usage :	N° Comité :	Comité Régional :
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Adresse postale :	Pays de naissance :	
	Adresse internet :	
Profession :		
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :	
Numéro de licence :	Signature, cachet *	
Année obtention Tronc Commun ou vie fédérale – vie citoyenne :	du Club de :	
Comité d'obtention Tronc Commun ou vie fédérale – vie citoyenne :		

Formulaire à transmettre à votre Comité Départemental accompagné des pièces justificatives demandées ci-dessus.

Formation initiale par formateur agréé suivant calendrier établi par le Responsable régional de la formation arbitrage et examen le dimanche du 3^{ème} week-end entier de janvier de 9h à 12h.

La formation que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'arbitre. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris et j'accepte ce contrôle.

Date de la demande d'inscription :

Signature du candidat :

* Choisir la proposition correspondante